



REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 21- 01

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de **Vendredi 15 Janvier 2021**

OBJET : Vote de la Décision Modificative n°1 – 2020 du Budget Principal -

Président Monsieur Denis LOUIS-REGIS
Secrétaire de séance..... Madame Marie-France TOUL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 15 Janvier, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 15h30 par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, en raison de l'épidémie COVID-19, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. DM n° 1 – 2020 du Budget Principal
2. DM n° 1 – 2020 du Budget CFME
3. Adaptation du cadre budgétaire 2020
4. Capital Décès de Madame Marylène LECHERTIER
5. Questions diverses

Membres présents

Pour la CTM

→ Membres Titulaires : Mesdames M-F TOUL – M-L LESDEMA – Messieurs D. LOUIS-REGIS – F. LORDINOT - F. CATHERINE - L. BOUTRIN –

Pour les Communes

→ Membres Titulaires: Mr G. MONSTIN(Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr D. DELEPINE(Ducos) - Mr J-L GUIZONNE(Grand-Rivière) – Mr J. THABAR (Gros-Morne) - Mr S. THALMENCY(Lorrain) – Mr J-C VARACAVOUDIN(MACOUBA) – Mr M. MICHALON(Marigot) - Mr R. BRITHMER(Morne-Rouge) -- Mme K. SALIBERT (Morne Vert) - Mr C. CYRILLE(Prêcheur) – Mr G. GLONDU(Rivière-Pilote) – Mr R. DULYMOIS(Robert)- Mme M-J LAMIN(Saint-Joseph) –Mr M. GOBALSAMY(Saint-Pierre) - Mr C. SAINT-CYR (Sainte-Anne) – Mr E. JULTAT(Schœlcher) – Mme B. BARBOUX(Trois Îlets) -

Pour les Communautés

→Membres Titulaires : Mr N. MONSTIN (CAP NORD) - Mr J-F. BEAUNOL (CAESM) –

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→CTM : Mme J. DULYS-PETIT à Mr R. BRITHMER – Mme K. BERNABE et Mr D. ZOBDA à Mr Félix CATHERINE – Mr L. ADENET à Mr L. BOUTRIN -

→Communes : Mr C. LARCHER à Mr D. LOUIS-REGIS – Mr E. JEAN-BAPTISTE à Mr J-L GUIZONNE – Mr C. OCCOLIER à Mme K. SALIBER –

Membres titulaires absents

→CTM : Mme C. BAURAS -

→Communes : – Mr C. AMABLE (Bellefontaine) - Mr A. BIRON (Case-Pilote) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr J. DOMERGUE(François) - Mr D. DOULIN(Lamentin) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière-Salée) - Mme J. BAZABAS (Sainte-Marie) -

→Communautés : Mr L. CLEMENTE(CACEM) –

Membres absents excusés :

→CTM : Mme M. PLANTIN - Mrs G. COUTURIER - R. MARTINE – B. BIROTA -

→Communes : Mme L. BESUBE(Ajoupa-Bouillon) - Mr A. ALAMELU(Basse-Pointe) – E. GABRIEL(Marin) - M-A APOCALE(Saint-Esprit) - Mr J. ELISABETH(Sainte-Luce) – Mr C. PALIN(Trinité)

Assistaient à la Réunion

Monsieur J. VILLERONCE, le Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs



Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles 2311-1 et suivants et 5721-1 et suivants ;
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les statuts du SM/PNRM ;
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique ;
- Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux Syndicats Mixtes et notamment aux Parcs Naturels Régionaux de France ;
- Vu** l'extrait de délibération n° 20-21 du 20 mai 2020 portant sur l'adoption du Budget Primitif 2020 pour le Budget Principal.

Considérant que le Budget 2020 nécessite des ajustements, il convient de proposer une Décision Modificative,

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré ;

A l'unanimité moins une voix des membres présents et représentés.

Le Comité syndical

Article 1.

Adopte la Décision Modificative du Budget Principal du Syndicat Mixte du PNRM pour l'exercice 2020. La Décision Modificative a été votée par chapitre en dépenses et en recettes tel que décrit dans les documents budgétaires annexés et conformément aux tableaux ci-après.

Budget Principal	BP 2020	DM1 - 2020	BP + DM1 2020
Fonctionnement	11 445 119,00 €	343 697,00 €	11 788 816,00 €
Investissement	8 942 729,00 €	- 2 458 578,00 €	6 484 151,00 €
Total	20 387 848,00 €	- 2 114 881,00 €	18 272 967,00 €

Article 2

Donne mandat au Président pour appliquer cette Décision Modificative et l'autorise à effectuer les dépenses et percevoir les recettes qui y sont inscrites.

Article 3

Le Trésorier de la CACEM et Monsieur le Directeur Général des services du PNRM sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 4

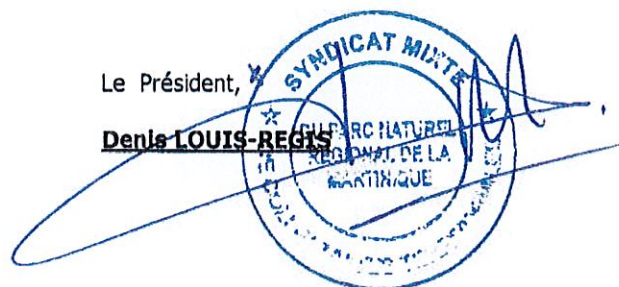
La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au Recueil des Actes Administratifs du Syndicat Mixte du PNRM.

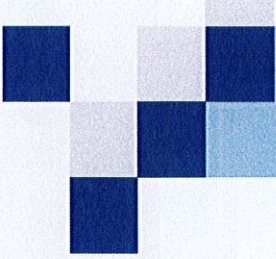
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le vendredi 15 janvier 2021

Le Président,

Denis LOUIS-REGIS





Le Président

Denis LOUIS-RÉGIS



RAPPORT DE PRESENTATION

Budget Principal Décision Modificative n° 1 - 2020

DECISION MODIFICATIVE N°1-2020 – BUDGET PRINCIPAL

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	6
A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6
1. Recettes fixes de fonctionnement.....	6
2. Reversement du budget annexe CFME sur le Budget Principal	6
3. Excédent d'investissement transféré au compte de résultat.....	6
4. Le financement des programmes d'actions en fonctionnement.....	7
B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12
A. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	12
B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13
III. EQUILIBRE FINANCIER	16

DECISION MODIFICATIVE N°1-2020

Par délibération n° 20-21 en date du 20 mai 2020, le PNRM a voté le Budget Primitif 2020 pour les montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Budget Principal	BP 2020	BP 2020
Fonctionnement	11 445 119,00 €	11 445 119,00 €
Investissement	8 942 729,00 €	8 942 729,00 €
Total	20 387 848,00 €	20 387 848,00 €

Cette décision budgétaire prise en pleine crise sanitaire nécessite différents ajustements tant au niveau des recettes que des dépenses.

Aussi, la présente décision modificative portera sur :

- ✓ **La prise en compte des observations formulées par le Bureau Syndical élargi à la Commission des Finances du mercredi 30 décembre 2020, à savoir pour la section de fonctionnement :**
 - Non intégration de la refonte du programme d'actions 2020 de la CTM ;
 - Ajustement du chapitre 012 : charges de personnel ;
 - Adaptation du cadre budgétaire.
- Et pour la section d'investissement :**
 - Prise en compte de la refonte du programme d'actions 2020 de la CTM
- ✓ **Adaptation du cadre budgétaire :** la circulaire du 24 août 2020 relative au traitement budgétaire et comptable des dépenses des collectivités territoriales, des groupements et de leurs établissements publics liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 est après instruction du service du Trésorier de la CACEM applicable au PNRM. Dans ce cadre, la reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement ne peut être réalisé pour un montant supérieur à l'excédent d'investissement cumulé constaté au 31/12/2019 au compte de gestion, corrigé des restes à réaliser en recettes et en dépenses de la section d'investissement arrêtés au 31/12/2019. Il s'avère donc que le PNRM est autorisé à procéder, par délibération, à la reprise d'un excédent d'investissement en section de fonctionnement au titre de l'exercice 2020 pour un montant de **375 442.36 €**.
- ✓ **L'ajustement des crédits budgétaires des natures comptables au regard du montant maximum de l'enveloppe programme et des réalisations**
- ✓ **La révision des enveloppes du programme d'actions de la CTM en investissement :** Une refonte totale des enveloppes prévues initialement au Budget Primitif a été opérée tenant compte d'une part de la spécificité de l'année 2020 quant aux aléas liés à la pandémie du COVID-19, mais aussi des orientations de la nouvelle mandature du PNRM. Par ailleurs, le vote tardif en décembre 2020 par la Collectivité Territoriale de Martinique du programme d'actions 2020 a eu pour conséquence de maintenir une prudence par les services dans la consommation des crédits des programmes financés par la CTM.

Recettes Fonctionnement 2020						
Service gestionnaire	Enveloppe Programme au BP	DM1	Total BP + DM1 de l'enveloppe programme	Part CTM au BP	DM1	Total BP + DM1 de l'enveloppe CTM
COM	452 000,00 €		452 000,00 €	452 000,00 €		452 000,00 €
DAT	555 500,00 €		555 500,00 €	380 500,00 €		380 500,00 €
DDL	2 139 493,33 €		2 139 493,33 €	34 246,00 €		34 246,00 €
DGS	817 785,00 €		817 785,00 €	701 785,00 €		701 785,00 €
DPAT	2 055 197,16 €		2 055 197,16 €	137 231,00 €		137 231,00 €
Total par section	6 019 975,49 €		6 019 975,49 €	1 705 762,00 €		1 705 762,00 €

Recettes d'investissement 2020						
Service gestionnaire	Enveloppe Programme au BP	DM1	Total BP + DM1 de l'enveloppe programme	Part CTM au BP	DM1	Total BP + DM1 de l'enveloppe CTM
DAT	20 000,00 €	- 4 705,15 €	15 294,85 €	20 000,00 €	- 4 705,15 €	15 294,85 €
DDL	563 112,00 €	- 160 972,00 €	402 140,00 €		77 000,00 €	77 000,00 €
DGS	773 200,00 €	- 94 494,85 €	678 705,15 €	645 200,00 €	- 7 494,85 €	637 705,15 €
DPAT	697 450,00 €	- 589 450,00 €	108 000,00 €	134 800,00 €	- 64 800,00 €	70 000,00 €
Total par section	2 053 762,00 €	- 849 622,00 €	1 204 140,00 €	800 000,00 €		800 000,00 €

N° Programmes	Programmes 2020	Directions	Investissement – Programmes 2020				Total BP + DM1 de l'enveloppe programme	Part CTM au BP	DM1	Total BP + DM1 de l'enveloppe CTM
			Enveloppe Programme au BP	DM1	DM1	DM1				
A104EQ2002	Activités Equestres	DAT	20 000,00 €	- 4 705,15 €	- 4 705,15 €	15 294,85 €	20 000,00 €	- 4 705,15 €	15 294,85 €	
A213AD2035	Projet "Café"	DDL	35 000,00 €	- 28 000,00 €	- 28 000,00 €	7 000,00 €		7 000,00 €	7 000,00 €	
A214JE2001	Jardin expérimental de plantes remarquables	DDL		70 000,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €		70 000,00 €	70 000,00 €	
A213AD1724	Projet Interreg - Myconova	DDL	100 000,00 €	135 028,00 €	135 028,00 €	235 028,00 €				
A424PM1705	Projet Interreg - OSAIN	DDL	428 112,00 €	- 338 000,00 €	- 338 000,00 €	90 112,00 €				
A104GS2004	Aménagement et marketing des sites	DGS	121 000,00 €	24 338,32 €	24 338,32 €	145 338,32 €	80 000,00 €	24 338,32 €	104 338,32 €	
A104ES2008	Matériels et équipements pour les sites	DGS	180 000,00 €	- 5 566,73 €	- 5 566,73 €	174 433,27 €	188 000,00 €	- 13 566,73 €	174 433,27 €	
A108AP2017	Valorisation Parc des Floralies des Trois-Îlets	DGS	121 581,00 €	- 121 581,00 €	- 121 581,00 €		26 581,00 €	- 26 581,00 €		
A419EI2006	Équipements informatiques, réseaux et de télécommunication	DGS	98 019,00 €	11 981,00 €	11 981,00 €	110 000,00 €	98 019,00 €	11 981,00 €	110 000,00 €	
A419PA2002	Acquisition de véhicules	DGS	230 000,00 €	7 408,61 €	7 408,61 €	237 408,61 €	230 000,00 €	7 408,61 €	237 408,61 €	
A104GS2005	Gestion des sites - Equipements techniques mobiles d'entretien	DGS	22 600,00 €	- 11 075,05 €	- 11 075,05 €	11 524,95 €	22 600,00 €	- 11 075,05 €	11 524,95 €	
A103RN2012	Fonctionnement des réserves naturelles nationales	DPAT	60 000,00 €	- 60 000,00 €	- 60 000,00 €					
A103SA1808	RNNISA Travaux exceptionnels - Réfection hangar et mirador	DPAT	40 000,00 €	- 20 000,00 €	- 20 000,00 €	20 000,00 €		20 000,00 €	20 000,00 €	
A106GF1702	Valorisation des terrains du conservatoire du littoral (mangroves)	DPAT	90 000,00 €	- 65 000,00 €	- 65 000,00 €	25 000,00 €				
A102EB2016	Réalisation Atlas de la biodiversité Nord	DPAT	1 000,00 €			1 000,00 €	1 000,00 €	- 1 000,00 €		
A105PN2001	Service Police de la Nature du PNRM	DPAT	182 000,00 €	- 132 000,00 €	- 132 000,00 €	50 000,00 €	133 000,00 €	- 83 000,00 €	50 000,00 €	
A102EB2017	Suivi des populations de chauves-souris et sensibilisation du public	DPAT	800,00 €	6 200,00 €	6 200,00 €	7 000,00 €	800,00 €	- 800,00 €		
A103UN2006	Finalisation procédure UNESCO	DPAT		5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €				
A103RN1708	RNNC Travaux exceptionnels - Pointe Caracoli	DPAT	323 650,00 €	- 323 650,00 €	- 323 650,00 €					
			2 053 762,00 €	- 849 622,00 €	- 849 622,00 €	1 204 140,00 €	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €	

I. La Section de fonctionnement

A. Les Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Nature	BP 2020	DM1	BP + DM1
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	- €	4 300,00 €	4 300,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	119 824,68 €	- 33 045,78 €	86 778,90 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	11 055 340,11 €	- - 2999,30 €	11 052 340,81 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9,99 €	- 0,28 €	9,71 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	269 944,22 €	375 442,36 €	645 386,58 €

11 445 119,00 €	343 697,00 €	11 788 816,00 €
-----------------	--------------	-----------------

	BP 2020	DM1	BP + DM1
Programmes d'actions	7 129 797,01 €	0,00 €	7 129 797,01 €
ADM	4 315 321,99 €	343 697,22 €	4 659 018,99 €
Total	11 445 119,00 €	343 697,00 €	11 788 816,00 €

La décision modificative entraîne une augmentation des recettes de fonctionnement pour un montant de 343 697.22 € :

- ✓ Programmes d'actions : 0.00 €
- ✓ Administration Générale : 343 697.22 €

1. Recettes fixes de fonctionnement

La cotisation de la CACEM a été revue à la baisse - 2 999.30 € suite à la délibération n° 03-00023/20 portant approbation de la contribution financière au fonctionnement du SMPNRM pour l'année 2020-2021-2022. La cotisation qui est assise sur une population en diminution a donc été révisée.

2. Reversement du budget annexe CFME sur le Budget Principal

Le montant attendu de 33 255.78 € a été supprimé. Le budget Annexe CFME trop fragile en section de fonctionnement ne peut cette année reverser l'excédent.

3. Excédent d'investissement transféré au compte de résultat

La circulaire du 24 août 2020 relative au traitement budgétaire et comptable des dépenses des collectivités territoriales permet la reprise de l'excédent d'investissement de 375 442.36 €.

4. Le financement des programmes d'actions en fonctionnement

Les montants inscrits au Budget Primitif 2020 restent inchangés à la demande du Bureau Syndical.

Recettes de fonctionnement	Programmes antérieurs	Programmes 2020	Total BP 2020	DM1 - 2020	Total BP + DM1-2020
FEDER	9 280,38 €	2 197 009,95 €	2 206 290,33 €		2 206 290,33 €
ETAT-DEAL	31 550,00 €	638 314,00 €	669 864,00 €		669 864,00 €
CTM	670 832,10 €	1 705 762,00 €	2 376 594,10 €		2 376 594,10 €
CTM-AUTRES	178 933,82 €	928 759,68 €	1 107 693,50 €		1 107 693,50 €
ODE	138 900,00 €	115 400,00 €	254 300,00 €		254 300,00 €
CACEM		3 333,00 €	3 333,00 €		3 333,00 €
CAESM	25 000,00 €	124 334,00 €	149 334,00 €		149 334,00 €
CAP NORD		18 333,00 €	18 333,00 €		18 333,00 €
SMEM	25 000,00 €		25 000,00 €		25 000,00 €
VILLE DE SAINTE-ANNE		23 320,00 €	23 320,00 €		23 320,00 €
AFB	65 381,73 €	74 152,03 €	139 533,76 €		139 533,76 €
LPO	6 480,39 €		6 480,39 €		6 480,39 €
CONSERVATOIRE DU LITTORAL		16 000,00 €	16 000,00 €		16 000,00 €
CMT		30 000,00 €	30 000,00 €		30 000,00 €
MTES		17 152,03 €	17 152,03 €		17 152,03 €
PARTICIPANTS	42 968,90 €	43 600,00 €	86 568,90 €		86 568,90 €
Sous total 1	1 194 327,32 €	5 935 469,69 €	7 129 797,01 €		7 129 797,01 €
Autofinancement		84 505,80 €	84 505,80 €		84 505,80 €
Total	1 194 327,32 €	6 019 975,49 €	7 214 302,81 €		7 214 302,81 €

B. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Nature	BP 2020	DM1	BP + DM1
002	DEFICIT REPORTE	431 244,80 €		431 244,80 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 352 321,38 €	276 261,16 €	5 628 582,54 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 084 400,00 €	139 000,00 €	4 223 400,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	153 100,00 €	- €	153 100,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	225 284,80 €	14 040,00 €	239 324,80 €
66	CHARGES FINANCIERES	12 000,00 €	- €	12 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	95 723,52 €	585 193,90 €	680 917,42 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 091 044,50	- 862 397,14 €	228 647,36
022	DEPENSES IMPREVUES		191 599,08 €	191 599,08 €
		11 445 119,00 €	343 697,00 €	11 788 816,00 €
		BP 2020	DM1	BP + DM1
	Programmes d'actions	6 257 591,05 €	- 862 397,14 €	5 395 193,91 €
	ADM	5 187 527,95 €	1 206 094,14 €	6 393 622,09 €
	Total	11 445 119,00 €	343 697,00 €	11 788 816,00 €

Les dépenses de fonctionnement sont abondées de 343 697.00 €.

Les charges d'administration générale, elles, sont augmentées de 276 261.16 €. Elles avaient été réduites au minimum lors du Budget Primitif.

Les charges de personnel nécessitent un apport supplémentaire de crédits budgétaires à hauteur de 139 000.00 €.

Il est à noter une réserve de 600 095.90 € au 6718 afin de pallier aux éventuelles annulations de rattachements 2019 si toutefois les recettes attendues devaient être perdues.

La diminution du prélèvement consécutive à la non-réalisation de dépenses d'investissement en partie financée sur les fonds propres.

Enfin, des dépenses imprévues à hauteur de 191 599.08 € ont été inscrites comme le préconise les services de la Trésorerie.

Le montant des dépenses des programmes d'actions reste inchangé à la demande du Bureau Syndical du 30 décembre 2020. Toutefois, il a été procédé à un rééquilibrage des natures comptables à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire.

En effet, pour ce qui est des programmes d'actions en fonctionnement, du fait de dérives budgétaires au cours de la gouvernance précédente qui ont notamment conduit à dépasser largement les montants inscrits aux budgets pour certaines opérations, beaucoup de questions persistent sur l'actualisation des chiffres des programmes d'actions antérieurs à 2020 tant en recettes qu'en dépenses.

Cela se traduit par une incertitude sur l'état de nos capacités réelles de financement de ces programmes. Les chiffres, en cours d'actualisation, ne seront donc pas repris dans cette DM1 du budget 2020.

Les questions qui se posent, auxquelles il conviendra rapidement de répondre, portent :

- ✓ Sur une compatibilité des engagements imprécise qui ne permet pas d'avoir une vision précise des dépenses pour beaucoup d'opérations des programmes d'actions ;
- ✓ Sur le montant des dépenses qui dépassent largement les enveloppes pour certaines des opérations qui étaient prévues aux budgets, à savoir par exemple : les floralies, le programme d'animation Martinique merveilles du monde, les voyages et déplacements...etc...
- ✓ Le fait de n'avoir pas respecté les procédures de marché sur ces opérations ne nous permet pas d'avoir une vision claire de ce qui devaient être dépensé.

Pour lever l'ensemble de ces imprécisions et de ces incertitudes Le bureau a décidé de l'organisation d'un audit :

- ✓ Audit comptable et financier (évaluation précise des opérations)
- ✓ Audit social et organisationnel

Programmes d'actions fonctionnement				Dépenses			Recettes		
PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	SERVICE GESTIONNAIRE	BP 2020	DM1	BP+DM1	BP 2020	DM1	BP+DM1
A425CI1711	Communication Institutionnelle	2017	COM	6 245,71 €	- €	6 245,71 €	1 250,00 €	- €	1 250,00 €
A425CI1812	Communication externe	2018	COM	43,20 €	- €	43,20 €	75 000,00 €	- €	75 000,00 €
A425CI1813	Communication institutionnelle	2018	COM	2 174,45 €	- €	2 174,45 €	93 000,00 €	- €	93 000,00 €
A425CI1914	Communication	2019	COM	10 666,41 €	- €	10 666,41 €	88 000,00 €	- €	88 000,00 €
A423VP2010	Promotion et valorisation des sites	2020	COM	70 000,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €	- €	70 000,00 €
A425CI2015	Communication Institutionnelle	2020	COM	309 500,00 €	- €	309 500,00 €	309 500,00 €	- €	309 500,00 €
A425CI2016	Communication des actions de directions du PNRM	2020	COM	72 500,00 €	- €	72 500,00 €	72 500,00 €	- €	72 500,00 €
A104ME1801	Equipement et matériels Sites	2016	DAGS	642,00 €	- €	642,00 €	- €	- €	- €
A104ES1705	Fonctionnement des sites	2017	DAGS	1 454,89 €	- €	1 454,89 €	12 000,00 €	- €	12 000,00 €
A104ES1806	Fonctionnement des sites du PNRM	2018	DAGS	329,51 €	- €	329,51 €	- €	- €	- €
A419S1201	Aménagement du siège du PNRM	2018	DAGS	10 122,27 €	- €	10 122,27 €	- €	- €	- €
A425EE1503	Manifestation éducation à l'environnement	2015	DAT	- €	- €	- €	14 000,00 €	- €	14 000,00 €
A425EE1507	Création de supports pédagogiques	2015	DAT	68,58 €	- €	68,58 €	- €	- €	- €
A423AT1715	Découvrir le patrimoine autrement	2017	DAT	7 864,41 €	- €	7 864,41 €	- €	- €	- €
A423AT1822	Journées à thèmes	2018	DAT	- €	- €	- €	10 400,00 €	- €	10 400,00 €
A423AT1824	Animation Val d'Or	2018	DAT	36,14 €	- €	36,14 €	- €	- €	- €
A425EE1805	Manifestations éducation environnement	2018	DAT	15,52 €	- €	15,52 €	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
A423AT1927	Animation Val D'Or	2019	DAT	1 082,67 €	- €	1 082,67 €	- €	- €	- €
A423AT1928	Valorisation du patrimoine naturel et culturel	2019	DAT	17 731,83 €	- €	17 731,83 €	98 067,97 €	- €	98 067,97 €
A104EQ2002	Activités Equestres	2020	DAT	227 000,00 €	- €	227 000,00 €	227 000,00 €	- €	227 000,00 €
A423AT2029	Découvrir le patrimoine autrement	2020	DAT	107 100,00 €	- €	107 100,00 €	107 100,00 €	- €	107 100,00 €
A423AT2030	Grand Prix du Parc Aviron	2020	DAT	18 200,00 €	- €	18 200,00 €	18 200,00 €	- €	18 200,00 €
A423AT2031	Grand prix du Parc "Mulets"	2020	DAT	18 200,00 €	- €	18 200,00 €	18 200,00 €	- €	18 200,00 €
A423ES2005	Evènements sur les sites du Parc	2020	DAT	60 000,00 €	- €	60 000,00 €	60 000,00 €	- €	60 000,00 €
A423VP2009	Trophées du Patrimoine	2020	DAT	95 000,00 €	- €	95 000,00 €	95 000,00 €	- €	95 000,00 €
A425EE2007	Éducation à l'environnement	2020	DAT	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
A425EE2008	Création de supports pédagogiques	2020	DAT	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
A211PA1401	Soutien produits agro touristique	2014	DDL	- €	- €	- €	- €	- €	- €
A214CE1403	Projet de conservation des espèces fruitières	2014	DDL	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	- €	- €	- €
A213AD1608	Caractérisation et valorisation du cochon noir	2016	DDL	73 760,85 €	- €	73 760,85 €	- €	- €	- €
A108AP1811	Concours National des Villes et villages fleuris	2018	DDL	3 864,24 €	- €	3 864,24 €	- €	- €	- €
A213AD1825	Valorisation de la Marque	2018	DDL	600,00 €	- €	600,00 €	7 150,00 €	- €	7 150,00 €
A213AD1827	Mission chlordecone	2018	DDL	1 717,00 €	- €	1 717,00 €	- €	- €	- €

Programmes d'actions fonctionnement						Dépenses			Recettes		
PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	SERVICE GESTIONNAIRE	BP 2020	DM1	BP+DM1	BP 2020	DM1	BP+DM1		
A108AP1914	Concours national des villes et villages fleuris	2019	DDL	2 147,08 €	- €	2 147,08 €	12 000,00 €	- €	12 000,00 €		
A108AP1915	Florales de Nantes	2019	DDL	5 925,06 €	- €	5 925,06 €	12 000,00 €	- €	12 000,00 €		
A213AD1719	Etude Agro environnement Fonds Bourfiet	2019	DDL	32 097,99 €	- €	32 097,99 €	18 680,00 €	- €	18 680,00 €		
A213AD1928	La Marque	2019	DDL	3 954,35 €	- €	3 954,35 €	68 904,00 €	- €	68 904,00 €		
A213AD1932	TransAgriDom	2019	DDL	- €	- €	- €	10 128,38 €	- €	10 128,38 €		
A423AT1825	Pratique de l'aviron	2019	DDL	6 059,79 €	- €	6 059,79 €	10 120,00 €	- €	10 120,00 €		
A424PM1705	Projet Interreg - OSAIN	2020	DDL	835 706,80 €	- €	835 706,80 €	1 147 081,33 €	- €	1 147 081,33 €		
A108AP2016	Villes et villages fleuris	2020	DDL	60 000,00 €	- €	60 000,00 €	60 000,00 €	- €	60 000,00 €		
A213ED1724	Projet Interreg - Myconova	2020	DDL	600 748,00 €	- €	600 748,00 €	600 748,00 €	- €	600 748,00 €		
A213AD2033	Valorisation de la Marque	2020	DDL	24 246,00 €	- €	24 246,00 €	24 246,00 €	- €	24 246,00 €		
A213AD2034	Projet "Cochon noir"	2020	DDL	52 218,00 €	- €	52 218,00 €	52 218,00 €	- €	52 218,00 €		
A213AD2035	Projet "Café"	2020	DDL	102 200,00 €	- €	102 200,00 €	102 200,00 €	- €	102 200,00 €		
A213AD2036	Projet Zéro Chlordécone	2020	DDL	53 000,00 €	- €	53 000,00 €	53 000,00 €	- €	53 000,00 €		
A422IF2001	Institut de Formation	2020	DDL	100 000,00 €	- €	100 000,00 €	100 000,00 €	- €	100 000,00 €		
A419EI1804	Equipements informatiques - télécommunication	2018	DGS	3 515,40 €	- €	3 515,40 €	- €	- €	- €		
A104ES1907	Equipements informatiques - télécommunication	2019	DGS	16 674,28 €	- €	16 674,28 €	15 630,33 €	- €	15 630,33 €		
A104GS1802	Plan d'actions marketing des sites	2019	DGS	9 837,30 €	- €	9 837,30 €	16 400,00 €	- €	16 400,00 €		
A104VA1813	Ouverture Maison de la Mangrove	2019	DGS	- €	- €	- €	22 304,80 €	- €	22 304,80 €		
A108AP1913	Florales de Martinique	2019	DGS	403 093,13 €	- €	403 093,13 €	167 244,90 €	- €	167 244,90 €		
A419EI1905	Equipements informatiques, télécommunication	2019	DGS	23 584,86 €	- €	23 584,86 €	65 690,00 €	- €	65 690,00 €		
A423VP1908	Actions de promotion Offices de Tourisme	2019	DGS	- €	- €	- €	2 285,00 €	- €	2 285,00 €		
A104ES2008	Matériels et équipements pour les sites	2020	DGS	47 500,00 €	- €	47 500,00 €	47 500,00 €	- €	47 500,00 €		
A104GS2003	Chargé de mission "gestion des sites"	2020	DGS	70 285,00 €	- €	70 285,00 €	70 285,00 €	- €	70 285,00 €		
A104GS2004	Aménagement et marketing des sites	2020	DGS	225 000,00 €	- €	225 000,00 €	225 000,00 €	- €	225 000,00 €		
A104GS2005	Equipements techniques mobiles d'entretien	2020	DGS	120 400,00 €	- €	120 400,00 €	120 400,00 €	- €	120 400,00 €		
A108AP2017	Valorisation Parc des Florales des Trois-Ilets	2020	DGS	116 000,00 €	- €	116 000,00 €	116 000,00 €	- €	116 000,00 €		
A419EI2006	Equipements informatiques, télécommunication	2020	DGS	183 600,00 €	- €	183 600,00 €	183 600,00 €	- €	183 600,00 €		
A427CH1801	Evaluation de la Charte	2020	DGS	55 000,00 €	- €	55 000,00 €	55 000,00 €	- €	55 000,00 €		
A102EB1203	Etudes sur la biodiversité	2012	DPAT	11 999,52 €	- €	11 999,52 €	- €	- €	- €		
A107PP1202	Réalisation de plans communaux de paysages	2012	DPAT	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	- €	- €	- €		
A107AP1401	Vulgarisation de l'Atlas des paysages	2014	DPAT	- €	- €	- €	7 500,00 €	- €	7 500,00 €		
A102EB1506	Etudes sur la biodiversité	2015	DPAT	2 097,06 €	- €	2 097,06 €	4 000,00 €	- €	4 000,00 €		
A102EB1609	Suivi populations de chauves-souris de Martinique	2016	DPAT	17 902,00 €	- €	17 902,00 €	1 550,00 €	- €	1 550,00 €		

Programmes d'actions fonctionnement				Dépenses			Recettes		
PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	PROGRAMMES
A103MA1601	Fonctionnement de la réserve Albert FALCO	2016	DPAT	150 176,00 €	- €	150 176,00 €	- €	- €	- €
A102OB1706	Développement OMB	2017	DPAT	225 504,07 €	- €	225 504,07 €	26 509,82 €	- €	26 509,82 €
A105RN1701	Organisation du Congrès RNF 2017	2017	DPAT	- €	- €	- €	6 250,00 €	- €	6 250,00 €
A105SE1701	Réseau sentinelles	2017	DPAT	- €	- €	- €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
A102OB1807	Appui à l'OMB	2018	DPAT	- €	- €	- €	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
A103RN1809	Fonctionnement des RNN	2018	DPAT	11 450,80 €	- €	11 450,80 €	- €	- €	- €
A104UN1804	Mise en œuvre UNESCO	2018	DPAT	- €	- €	- €	75 000,00 €	- €	75 000,00 €
A106GF1702	Valorisation des terrains du conservatoire du littoral	2019	DPAT	1 849,75 €	- €	1 849,75 €	25 000,00 €	- €	25 000,00 €
A102EB1811	Programme Life BIODIV'OM	2019	DPAT	95,00 €	- €	95,00 €	25 862,12 €	- €	25 862,12 €
A102EB1913	Connaissance de la Biodiversité	2019	DPAT	1 800,00 €	- €	1 800,00 €	- €	- €	- €
A102EB1915	Contribution au PNA IGUANE	2019	DPAT	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	- €	- €	- €
A102OB1908	Fonctionnement OMB	2019	DPAT	44 747,35 €	- €	44 747,35 €	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
A103EB1902	Restauration de l'Ancien Lit de la Rivière Lézarde	2019	DPAT	24 512,00 €	- €	24 512,00 €	- €	- €	- €
A103RN1910	Fonctionnement des réserves naturelles nationales	2019	DPAT	5 425,00 €	- €	5 425,00 €	3 400,00 €	- €	3 400,00 €
A103UN1905	Mise en œuvre de la candidature à l'UNESCO	2019	DPAT	21 376,30 €	- €	21 376,30 €	43 000,00 €	- €	43 000,00 €
A107AC1901	Atlas de la biodiversité communale	2019	DPAT	155 000,00 €	- €	155 000,00 €	56 000,00 €	- €	56 000,00 €
A102EB1811	LIFE BIODIV'OM	2020	DPAT	196 332,16 €	- €	196 332,16 €	196 332,16 €	- €	196 332,16 €
A102EB1914	Etude préalable sur les marigots	2020	DPAT	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €	- €	40 000,00 €
A102EB2016	Réalisation Atlas de de la biodiversité Nord	2020	DPAT	155 000,00 €	- €	155 000,00 €	155 000,00 €	- €	155 000,00 €
A102EB2017	Suivi des populations de chauves-souris	2020	DPAT	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €	- €	40 000,00 €
A102OB2009	Poursuite appui OMB	2020	DPAT	62 231,00 €	- €	62 231,00 €	62 231,00 €	- €	62 231,00 €
A103GS2001	Mise en œuvre de la procédure OGS Salines	2020	DPAT	293 720,00 €	- €	293 720,00 €	293 320,00 €	- €	293 320,00 €
A103RN2012	Fonctionnement des réserves naturelles nationales	2020	DPAT	330 314,00 €	- €	330 314,00 €	330 314,00 €	- €	330 314,00 €
A103UN2006	Finalisation procédure UNESCO	2020	DPAT	250 000,00 €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €	- €	250 000,00 €
A103UN2007	Plan de gestion patrimoine mondial UNESCO	2020	DPAT	380 000,00 €	- €	380 000,00 €	380 000,00 €	- €	380 000,00 €
A105PN2001	Service Police de la Nature du PNRM	2020	DPAT	260 000,00 €	- €	260 000,00 €	260 000,00 €	- €	260 000,00 €
A106GF1702	Valorisation des terrains du conservatoire du littoral	2020	DPAT	48 000,00 €	- €	48 000,00 €	48 000,00 €	- €	48 000,00 €
				7 128 244,73 €	- €	7 128 244,73 €	7 214 302,81 €	- €	7 214 302,81 €

II. La Section d'investissement

A. Les Recettes d'Investissement

Chapitre	Nature	BP 2020	DM1	BP + DM1
001	REPORT DU SOLDE D'EXECUTION	3 128 355,44 €		3 128 355,44 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 091 044,50 €	- 862 397,14 €	228 647,36 €
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	153 100,00 €	- €	153 100,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	20 000,51 €	- 0,50 €	20 000,01 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 250 228,55 €	- 1 596 180,36 €	2 654 048,19 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	300 000,00 €	- €	300 000,00 €
		8 942 729,00 €	- 2 458 578,00 €	6 484 151,00 €

	BP 2020	DM1	BP + DM1
Programmes d'actions	5 341 273,05 €	- 2 458 577,50 €	2 882 695,55 €
ADM	3 601 455,95 €	- 0,50 €	3 601 455,45 €
Total	8 942 729,00 €	- 2 458 578,00 €	6 484 151,00 €

Recettes d'investissement	Programmes antérieurs	Programmes 2020	Total BP 2020	DM1 - 2020	Total BP + BS 2020
FEDER	- €	464 948,00 €	464 948,00 €	- 229 920,00 €	235 028,00 €
ETAT-DEAL	50 305,00 €	109 000,00 €	159 305,00 €	- 134 000,00 €	25 305,00 €
CTM	2 010 504,87 €	800 000,00 €	2 810 504,87 €	- 731 813,36 €	2 078 691,51 €
CTM-AUTRES	105 255,50 €	364 699,00 €	469 954,50 €	- 269 587,00 €	200 367,50 €
ODE	9 000,00 €	66 000,00 €	75 000,00 €	- €	75 000,00 €
ADEME	4 156,18 €		4 156,18 €	- €	4 156,18 €
AFB	74 311,00 €	64 730,00 €	139 041,00 €	- 111 041,00 €	28 000,00 €
CONSERVATOIRE DU LITTORAL		119 819,00 €	119 819,00 €	- 119 819,00 €	- €
PNMM	7 500,00 €	- €	7 500,00 €	- €	7 500,00 €
Sous-total 1	2 261 032,55 €	1 989 196,00 €	4 250 228,55 €	- 1 596 180,36 €	2 654 048,19 €
Autofinancement	1 018 478,50 €	72 566,00 €	1 091 044,50 €	- 862 397,14 €	228 647,36 €
Total	3 279 511,05 €	2 061 762,00 €	5 341 273,05 €	- 2 458 577,50 €	2 882 695,55 €

En recette d'investissement, la décision modificative portera sur la diminution des recettes liées à la non-réalisation des programmes d'investissement antérieurs, ce qui a eu un impact important sur le prélèvement.

Au 30/11/2020, aucune recette d'investissement n'a été titrées pour l'année.

B. Les dépenses d'investissement

Chapitre	Nature	BP 2020	DM1	BP + DM1
020	DEPENSES IMPREVUES	400 000,00 €		400 000,00 €
1068	EXCEDENT D'EXPLOITATION		375 442,36 €	375 442,36 €
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	250 000,00 €	- €	250 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	50 000,00 €	- €	50 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	738 788,03 €	- 544 039,87 €	194 748,16 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 203 940,97 €	-2 289 980,49 €	4 913 960,48 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	300 000,00 €	- €	300 000,00 €
		8 942 729,00 €	-2 458 578,00 €	6 484 151,00 €

	BP 2020	DM1	BP + DM1
Programmes d'actions	3 823 585,18 €	- 2 209 483,91 €	1 614 101,27 €
ADM	5 119 143,82 €	- 249 094,09 €	4 870 049,73 €
Total	8 942 729,00 €	-2 458 578,00 €	6 484 151,00 €

Une décision modificative d'un montant de – 2 458 578.00 €.

Très peu dépenses réalisées au 30/11/2020 : 518 720.75 €.

Plusieurs programmes sur les années antérieures ont été déprogrammés en 2020 et seront reportés en 2021.

Le transfert du résultat d'exploitation à la section de fonctionnement dans le cadre de la circulaire d'août 2020 – COVID-19, est inscrit au compte 1068.

PROGRAMMES D'ACTIONS - INVESTISSEMENT				DEPENSES			RECETTES		
PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	SERVICE GESTIONNAIRE	BP 2020	DM1	BP+DM1	BP 2020	DM1	BP+DM1
A104SA1101	Etude aménagement du Cap Chevalier (AMO)	2011	DAGS	- €	- €	- €	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
A104EO1205	Domaine Emeraude 2 ^{ème} tranche - Esplanade)	2012	DAGS	50 000,00 €	- 25 000,00 €	25 000,00 €	50 000,00 €	- 25 000,00 €	25 000,00 €
A104RC1302	Aménagement l'accueil et desserte de la RNC	2013	DAGS	68 259,65 €	- 17 000,00 €	51 259,65 €	68 259,65 €	- 17 000,00 €	51 259,65 €
A104AI1402	Rénovation de l'Ailleron	2014	DAGS	340 000,00 €	- 340 000,00 €	- €	340 000,00 €	- 340 000,00 €	- €
A104DU1404	Muséographie	2014	DAGS	62 004,00 €	- 28 404,00 €	33 600,00 €	62 004,00 €	- 28 404,00 €	33 600,00 €
A108AP1403	Aménagements paysagers des communes	2014	DAGS	- €	- €	- €	82 563,36 €	- €	82 563,36 €
A104DU1607	Etudes archéologiques du château DUBUC	2016	DAGS	358 453,00 €	- 358 453,00 €	- €	358 453,00 €	- 358 453,00 €	- €
A104ES1604	Equipement des sites du PNRM	2016	DAGS	6 952,66 €	- 6 952,66 €	- €	115 028,00 €	- €	115 028,00 €
A104VA1605	Variable	2016	DAGS	63 390,21 €	- €	63 390,21 €	107 500,00 €	- €	107 500,00 €
A419SI1605	Aménagement du siège du PNRM	2016	DAGS	- €	- €	- €	- €	- €	- €
A104ES1705	Equipement des sites du PNRM	2017	DAGS	3 974,52 €	- €	3 974,52 €	60 000,00 €	- €	60 000,00 €
A104VA1712	Signalétique sentier littoral	2017	DAGS	- €	- €	- €	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
A104DU1505	Dubuc : restauration du débarcadère	2018	DAGS	143 737,71 €	- 143 737,71 €	- €	143 737,71 €	- 143 737,71 €	- €
A104ME1801	Equipement et matériels Sites	2018	DAGS	17 962,68 €	- €	17 962,68 €	120 000,00 €	- €	120 000,00 €
A419SI1201	Aménagement du siège du PNRM	2018	DAGS	203 866,64 €	- 151 205,05 €	52 661,59 €	960 156,18 €	- 432 000,00 €	528 156,18 €
A211SG1502	Aménagement de la boucle Sainte-Cécile	2015	DAT	- €	- €	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
A425EE1507	Création de supports pédagogiques	2015	DAT	- €	- €	- €	50 691,51 €	- €	50 691,51 €
A423AT1927	Animation Val D'Or	2019	DAT	591,23 €	- 591,23 €	- €	- €	- €	- €
A423AT1928	Valorisation du patrimoine naturel et culturel	2019	DAT	- €	- €	- €	12 000,00 €	- €	12 000,00 €
A104EQ2002	Activités Equestres	2020	DAT	20 000,00 €	- 4 705,15 €	15 294,85 €	20 000,00 €	- 4 705,15 €	15 294,85 €
A214CE1403	Projet de conservation des espèces fruitières	2014	DDL	- €	- €	- €	20 000,00 €	- 10 400,00 €	9 600,00 €
A213AD1719	Agroforesterie	2019	DDL	26 131,84 €	- 7 067,78 €	19 064,06 €	26 131,84 €	- 7 067,78 €	19 064,06 €
A213AD1827	Label Zéro Chlorodécone	2019	DDL	34 461,00 €	- 34 461,00 €	- €	34 461,00 €	- 34 461,00 €	- €
A213AD1724	Projet Interreg - Myconova	2020	DDL	133 600,00 €	- 83 600,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €	- 135 028,00 €	235 028,00 €
A213AD2035	Projet "Café"	2020	DDL	35 000,00 €	- 28 000,00 €	7 000,00 €	35 000,00 €	- 28 000,00 €	7 000,00 €
A424PM1705	Projet Interreg - OSAIN	2020	DDL	341 822,00 €	- 302 226,48 €	39 595,52 €	428 112,00 €	- 338 000,00 €	90 112,00 €
A419EI1703	Equipements informatiques télécommunication	2017	DGS	1 459,32 €	- €	1 459,32 €	58 000,00 €	- €	58 000,00 €
A419EI1804	Equipements informatiques, télécommunication	2018	DGS	12 341,59 €	- €	12 341,59 €	12 341,59 €	- €	12 341,59 €
A104ES1907	Equipement des sites du PNRM	2019	DGS	3 031,00 €	- €	3 031,00 €	40 000,00 €	- €	40 000,00 €
A104GS1802	Plan d'actions marketing des sites	2019	DGS	52 663,72 €	- 1 474,00 €	51 189,72 €	125 000,00 €	- 75 000,00 €	50 000,00 €
A419EI1905	Equipements informatiques, télécommunication	2019	DGS	10 376,56 €	600,00 €	10 976,56 €	10 376,56 €	600,00 €	10 976,56 €
A104ES2008	Matériels et équipements pour les sites	2020	DGS	188 000,00 €	- 13 566,73 €	174 433,27 €	188 000,00 €	- 13 566,73 €	174 433,27 €
A104GS2004	Aménagement et marketing des sites	2020	DGS	121 000,00 €	24 338,32 €	145 338,32 €	121 000,00 €	24 338,32 €	145 338,32 €
A104GS2005	Gestion des sites - Equipements techniques mobiles	2020	DGS	22 600,00 €	- 11 075,05 €	11 524,95 €	22 600,00 €	- 11 075,05 €	11 524,95 €

PROGRAMMES D'ACTIONS - INVESTISSEMENT				DEPENSES			RECETTES		
PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	SERVICE GESTIONNAIRE	BP 2020	DM1	BP+DM1	BP 2020	DM1	BP+DM1
A108AP2017	Valorisation Parc des Floralies des Trois-Ilets	2020	DGS	121 581,00 €	-	-	121 581,00 €	-	-
A419EI2006	Equipements informatiques, télécommunication	2020	DGS	98 019,00 €	11 981,00 €	110 000,00 €	98 019,00 €	11 981,00 €	110 000,00 €
A419PA2002	Acquisition de véhicules	2020	DGS	230 000,00 €	7 408,61 €	237 408,61 €	230 000,00 €	7 408,61 €	237 408,61 €
A211SM1501	Sentier interprétation sous-marin Anses d'Ariet	2015	DPAT	- €	- €	- €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
A103MA1601	Balisage Réserve marine Albert Falco du Prêcheur	2016	DPAT	210 511,00 €	- €	210 511,00 €	210 511,00 €	- €	210 511,00 €
A103SA1604	RNISA Travaux exceptionnels	2016	DPAT	27 233,85 €	- €	27 233,85 €	27 233,85 €	- €	27 233,85 €
A102OB1706	Développement OMB	2017	DPAT	- €	7 250,00 €	7 250,00 €	- €	7 250,00 €	7 250,00 €
A103RN1809	Fonctionnement des RNN	2018	DPAT	- €	- €	- €	11 450,80 €	- €	11 450,80 €
A106GF1702	Terrains du conservatoire du littoral (mangroves)	2019	DPAT	20 800,00 €	- €	- €	20 800,00 €	- €	20 800,00 €
A103RN1708	Sentier Pte Caracoli RNNC	2019	DPAT	45 311,00 €	- €	- €	45 311,00 €	- €	45 311,00 €
A103RN1911	Télésurveillance de la RNNISA	2019	DPAT	50 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	- €	50 000,00 €
A107AC1901	Atlas de la biodiversité communale	2019	DPAT	1 000,00 €	- €	- €	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
A102EB2016	Réalisation Atlas de de la biodiversité Nord	2020	DPAT	1 000,00 €	- €	- €	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
A102EB2017	Suivi des populations de chauves-souris	2020	DPAT	800,00 €	6 200,00 €	7 000,00 €	800,00 €	6 200,00 €	7 000,00 €
A103RN1708	RNNC Travaux exceptionnels - Pointe Caracoli	2020	DPAT	323 650,00 €	- €	- €	323 650,00 €	- €	323 650,00 €
A103RN2012	Réserves naturelles nationales	2020	DPAT	60 000,00 €	- €	60 000,00 €	60 000,00 €	- €	60 000,00 €
A103SA1808	RNNISA - Réfection hangar et mirador	2020	DPAT	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €	- €	40 000,00 €
A103UN2006	Finalisation procédure UNESCO	2020	DPAT	- €	3 600,00 €	3 600,00 €	- €	3 600,00 €	3 600,00 €
A105PN2001	Service Police de la Nature du PNRM	2020	DPAT	182 000,00 €	- €	182 000,00 €	182 000,00 €	- €	182 000,00 €
A106GF1702	Valorisation terrains du conservatoire du littoral	2020	DPAT	90 000,00 €	- €	90 000,00 €	90 000,00 €	- €	90 000,00 €
A214JE2001	Jardin expérimental de plantes remarquables	2020	DPAT	- €	70 000,00 €	70 000,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
				3 823 585,18 €	- 2 209 483,91 €	1 614 101,27 €	5 341 273,05 €	- 2 458 577,50 €	2 882 695,55 €

III. Equilibre financier

Il est donc proposé à la Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2020 pour le :

- ✓ CFME : diminuer le Budget de 613 043.00 € en fonctionnement et de 14 999.39 € en investissement
- ✓ Budget Principal : augmenter de 343 697.00 € en fonctionnement et - 2 458 578.00 € en investissement

Budget Annexe CFME	BP 2020	DM1 - 2020	BP + DM1 2020
Fonctionnement	1 666 544,00 €	- 613 043,00 €	1 053 501,00 €
Investissement	137 076,00 €	- 14 999,39 €	122 076,61 €
Total	1 803 620,00 €	- 628 042,39 €	1 175 577,61 €

Budget Principal	BP 2020	DM1 - 2020	BP + DM1 2020
Fonctionnement	11 445 119,00 €	343 697,00 €	11 788 816,00 €
Investissement	8 942 729,00 €	- 2 458 578,00 €	6 484 151,00 €
Total	20 387 848,00 €	- 2 114 881,00 €	18 272 967,00 €

Budget Consolidé	BP 2020	DM1 - 2020	BP + DM1 2020
Fonctionnement	13 111 663,00 €	- 269 346,00 €	12 842 317,00 €
Investissement	9 079 805,00 €	- 2 473 577,39 €	6 606 227,61 €
Total	22 191 468,00 €	- 2 742 923,39 €	19 448 544,61 €

La crise sanitaire a eu un impact très important sur les réalisations du Budget 2020 tant en investissement qu'en fonctionnement, nécessitant de réduire les crédits budgétaires afin que le prévisionnel soit en adéquation avec les réalisations.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - 2020 - BUDGET PRINCIPAL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Nature	Lib. Nature	BP 2020	DM1	BP + DM1
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		- €	4 300,00 €	4 300,00 €
013	6419	Remb. sur rémunérations du personnel		800,00 €	800,00 €
013	6459	Remb. charges séc. Sociale et prévoyance		3 500,00 €	3 500,00 €

70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		119 824,68 €	- 33 045,78 €	86 778,90 €
70	70388	Autres redevances et recettes diverses		210,00 €	210,00 €
70	70841	Aux budgets annexes régies, CCAS et CE	33 255,78 €	- 33 255,78 €	- €
70	7088	Autres produits d'activités annexes	86 568,90 €		86 568,90 €

74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		11 055 340,11 €	- 2 999,30 €	11 052 340,81 €
74	74718	Etat : Dotation de fonctionnement du PNM	120 000,00 €		120 000,00 €
74	74718	Etat : programme d'actions	669 864,00 €		669 864,00 €
74	7472	CTM - Statutaire	3 405 000,00 €		3 405 000,00 €
74	7472	CTM- FMOTSI	289 238,00 €		289 238,00 €
74	7472	CTM - Programme d'actions	2 376 594,10 €		2 376 594,10 €
74	7472	CTM autres	1 107 693,50 €		1 107 693,50 €
74	74741	Communes membres du GFP	130 000,00 €		130 000,00 €
74	74741	Communes programmes d'actions	23 320,00 €		23 320,00 €
74	74751	GFP de rattachement	67 874,00 €	- 2 999,30 €	64 874,70 €
74	74751	CACEM	3 333,00 €		3 333,00 €
74	74751	CAP Nord	18 333,00 €		18 333,00 €
74	74751	CAESM	149 334,00 €		149 334,00 €
74	74758	ODE	254 300,00 €		254 300,00 €
74	74758	SMEM	25 000,00 €		25 000,00 €
74	7477	Budget communaut. Et fonds structurels	2 206 290,33 €		2 206 290,33 €
74	7478	ADEME	- €		- €
74	7478	Conservatoire du Littoral	16 000,00 €		16 000,00 €
74	7478	OFB	139 533,76 €		139 533,76 €
74	7478	CMT	30 000,00 €		30 000,00 €
74	7478	LPO	6 480,39 €		6 480,39 €
74	7478	MTES	17 152,03 €		17 152,03 €

75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		9,99 €	- 0,28 €	9,71 €
75	7588	Autres produits de gestion courante	9,99 €	- 0,28 €	9,71 €

77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		269 944,22 €	375 442,36 €	645 386,58 €
77	7718	Autres prod. Except. sur opé. de gestion	10 000,00 €		10 000,00 €
77	773	Mandats à annuler sur exercice antérieur	1 744,22 €		1 744,22 €
77	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au com	250 000,00 €		250 000,00 €
77	7785	Excédent d'investissement transféré au compte de résultat		375 442,36 €	375 442,36 €
77	7788	Produits exceptionnels divers	8 200,00 €		8 200,00 €

11 445 119,00 €	343 697,00 €	11 788 816,00 €
-----------------	--------------	-----------------

	BP 2020	DM1	BP + DM1
Programmes d'actions	7 129 797,01 €	- €	7 129 797,01 €
ADM	4 315 321,99 €	343 697,00 €	4 659 018,99 €
Total	11 445 119,00 €	343 697,00 €	11 788 816,00 €

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - 2020 - BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Nature	Lib. Nature	BP 2020	DM1	BP + DM1
020	020	DEPENSES IMPREVUES	400 000,00 €		400 000,00 €
10	1068	Excedent d'exploitation		375 442,36 €	375 442,36 €

13		SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	250 000,00 €	- €	250 000,00 €
13	13912	Subventions d'équipement versées	220 000,00 €		220 000,00 €
13	13917	Subventions d'équipement versées	30 000,00 €		30 000,00 €

16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	50 000,00 €	- €	50 000,00 €
16	1641	Emprunt	50 000,00 €		50 000,00 €

20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	738 788,03 €	- 544 039,87 €	194 748,16 €
20	2031	Frais d'études	582 637,86 €	- 521 437,21 €	61 200,65 €
20	2051	Concessions et droits similaires	50 000,00 €		50 000,00 €
20	2051	Concessions et droits similaires	106 150,17 €	- 28 102,66 €	78 047,51 €
20	2088	Autres immobilisations incorporelles		5 500,00 €	5 500,00 €

21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 203 940,97 €	- 2 289 980,49 €	4 913 960,48 €
21	2121	Plantation d'arbres	2 660,11 €	- €	2 660,11 €
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 966 143,82 €	- 624 536,45 €	3 341 607,37 €
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 012 894,01 €	- 1 239 498,99 €	773 395,02 €
21	2182	Matériel de transport	391 000,00 €	- 124 591,39 €	266 408,61 €
21	2183	Equipements informatiques, réseaux et télécommunications	103 000,00 €		103 000,00 €
21	2183	Equipements informatiques, réseaux et télécommunications	304 044,36 €	- 48 261,68 €	255 782,68 €
21	2184	Equipement SMPNRM : Programme d'actions	5 603,41 €	7 000,00 €	12 603,41 €
21	2185	Cheptel	20 918,90 €	- 4 705,15 €	16 213,75 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	397 676,36 €	- 255 386,83 €	142 289,53 €

23		IMMOBILISATIONS EN COURS	300 000,00 €	- €	300 000,00 €
23	238	Avances versées sur commande d'immobilisation corporelles	300 000,00 €		300 000,00 €

8 942 729,00 €	-	2 458 578,00 €	6 484 151,00 €
----------------	---	----------------	----------------

	BP 2020	DM1	BP + DM1
Programmes d'actions	3 823 585,18 €	- 2 209 483,91 €	1 614 101,27 €
ADM	5 119 143,82 €	- 249 094,09 €	4 870 049,73 €
Total	8 942 729,00 €	- 2 458 578,00 €	6 484 151,00 €

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - 2020 - BUDGET PRINCIPAL

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Nature	Lib. Nature	BP 2020	DM1	BP + DM1
001	20	REPORT DU SOLDE D'EXECUTION	3 128 355,44 €		3 128 355,44 €
021	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
021	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 091 044,50 €	- 862 397,14 €	228 647,36 €
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		153 100,00 €	- €	153 100,00 €
040	2804183	Amortissements subventions versées	12 000,00 €		12 000,00 €
040	28051	Droits et concessions similaires	9 000,00 €		9 000,00 €
040	28135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	600,00 €		600,00 €
040	28181	Instal gén. agencem.aménagements divers	15 000,00 €		15 000,00 €
040	28182	Matériel de transport	9 500,00 €		9 500,00 €
040	28183	Matériel de bureau et matériel informatique	40 000,00 €		40 000,00 €
040	28184	Mobilier	23 000,00 €		23 000,00 €
040	28188	Autres immobilisations corporelles	44 000,00 €		44 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		20 000,51 €	- 0,50 €	20 000,01 €
10	10222	F.C.T.V.A.	20 000,51 €	- 0,50 €	20 000,01 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		4 250 228,55 €	- 1 596 180,36 €	2 654 048,19 €
13	1311	Etat - Etat	74 000,00 €	- 74 000,00 €	- €
13	1321	Etat - Etat	85 305,00 €	- 60 000,00 €	25 305,00 €
		Sous total Subventions Etat	159 305,00 €	- 134 000,00 €	25 305,00 €
13	1312	CTM - Programmes d'actions - Subvention non amortissable	716 828,00 €	35 903,46 €	752 731,46 €
13	1322	CTM - Autres - non amortissable	469 954,50 €	- 269 587,00 €	200 367,50 €
13	1322	CTM - Programmes d'actions - Subvention non amortissable	2 093 676,87 €	- 767 716,82 €	1 325 960,05 €
		Sous total Subventions CTM	3 280 459,37 €	- 1 001 400,36 €	2 279 059,01 €
13	13248	ODE	75 000,00 €	- €	75 000,00 €
		Sous total Subventions Autres Communes	75 000,00 €	- €	75 000,00 €
13	1326	Parc Naturel Marin de Martinique	7 500,00 €	- €	7 500,00 €
13	1326	Conservatoire du Littoral	119 819,00 €	- 119 819,00 €	- €
13	1326	AFB	139 041,00 €	- 111 041,00 €	28 000,00 €
13	1326	ADEME	4 156,18 €	- €	4 156,18 €
		Sous total Subventions Autres Etablissements publics	270 516,18 €	- 230 860,00 €	39 656,18 €
13	1327	Budget communaut. Et fonds structurels	464 948,00 €	- 229 920,00 €	235 028,00 €
		Sous total Subventions Fonds Européens	464 948,00 €	- 229 920,00 €	235 028,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		300 000,00 €	- €	300 000,00 €
23	238	Avances versées sur commande d'immobilisation corporelles	300 000,00 €		300 000,00 €
			8 942 729,00 €	- 2 458 578,00 €	6 484 151,00 €
			BP 2020	DM1	BP + DM1
		Programmes d'actions	5 341 273,05 €	- 2 458 577,50 €	2 882 695,55 €
		ADM	3 601 455,95 €	- 0,50 €	3 601 455,45 €
		Total	8 942 729,00 €	- 2 458 578,00 €	6 484 151,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Nature		BP 2020	DM1	BP + DM1
011	6257	Réceptions	100,00 €	9 000,00 €	9 100,00 €
011	6257	Réceptions	35 654,54 €	4 030,00 €	39 684,54 €
011	6261	Frais d'affranchissement	1 500,00 €	2 000,00 €	3 500,00 €
011	6261	Frais d'affranchissement	- €	- €	- €
011	6262	Frais de télécommunications	54 853,15 €	20 000,00 €	74 853,15 €
011	6262	Frais de télécommunications	60 960,87 €	1 700,00 €	59 260,87 €
011	6282	Frais de gardiennage		- €	- €
011	6283	Frais de nettoyage des locaux	4 800,00 €	4 800,00 €	- €
011	6288	Autres services extérieurs	2 500,00 €	3 000,00 €	5 500,00 €
011	6288	Autres services extérieurs	31 369,95 €	13 319,00 €	44 688,95 €
011	6353	Frais de douane	- €	256,00 €	256,00 €
011	637	Aut Imp taxes versem rémun. (aut. Organ.)	20 000,00 €	10 000,00 €	30 000,00 €
011	637	Aut Imp taxes versem rémun. (aut. Organ.)	4 000,00 €	3 182,00 €	818,00 €

012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		4 084 400,00 €	139 000,00 €	4 223 400,00 €
012	6331	Versement de transport	46 000,00 €	3 000,00 €	49 000,00 €
012	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 800,00 €	500,00 €	12 300,00 €
012	6336	Cotisations aux CDG et CNFPT	50 600,00 €	1 000,00 €	51 600,00 €
012	64111	Rémunération principale	1 520 000,00 €	72 200,00 €	1 592 200,00 €
012	64112	NBI, supplément familial, indemn. Résid.	30 000,00 €		30 000,00 €
012	64118	Autres indemnités	105 000,00 €	25 000,00 €	130 000,00 €
012	64131	Rémunérations	1 213 000,00 €	25 000,00 €	1 238 000,00 €
012	64138	Autres indemnités	3 200,00 €	2 000,00 €	5 200,00 €
012	64168	Autres emplois d'insertion	20 000,00 €	11 000,00 €	31 000,00 €
012	6417	Rémunérations des apprentis	26 000,00 €	6 000,00 €	32 000,00 €
012	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	477 000,00 €	19 000,00 €	496 000,00 €
012	6453	Cotisations aux caisses de retraites	431 000,00 €	1 800,00 €	432 800,00 €
012	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	50 000,00 €	1 200,00 €	51 200,00 €
012	6456	Versement FNC	24 500,00 €	20 000,00 €	4 500,00 €
012	6457	Cotisations sociales liées à l'apprentis	1 500,00 €		1 500,00 €
012	6475	Médecine du travail, pharmacie	4 300,00 €	7 000,00 €	11 300,00 €
012	6478	Autres charges sociales diverses	53 000,00 €	1 800,00 €	54 800,00 €
012	6488	Autres charges	17 500,00 €	17 500,00 €	- €

042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		153 100,00 €	- €	153 100,00 €
042	6811	Dotations amortissements immobilisations	153 100,00 €		153 100,00 €

65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		225 284,80 €	14 040,00 €	239 324,80 €
65	6531	Indemnités	39 000,00 €	10 000,00 €	49 000,00 €
65	6532	Frais de mission	1 500,00 €	1 200,00 €	300,00 €
65	6532	Frais de mission	394,80 €	400,00 €	794,80 €
65	6533	Cotisations de retraite	1 500,00 €	1 000,00 €	2 500,00 €
65	6574	Subventions de fonct. Associations, aut.	40 000,00 €	30 000,00 €	70 000,00 €
65	6574	Subventions de fonct. Associations, aut.	142 880,00 €	26 160,00 €	116 720,00 €
65	65888	Autres charges diverses de gestion courante	10,00 €		10,00 €

66	CHARGES FINANCIERES		12 000,00 €	- €	12 000,00 €
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 000,00 €		12 000,00 €

67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		95 723,52 €	585 193,90 €	680 917,42 €
67	6718	Charges exceptionnelles		600 095,90 €	600 095,90 €
67	6718	Charges exceptionnelles	92 723,52 €	14 902,00 €	77 821,52 €
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00 €		2 000,00 €
67	678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00 €		1 000,00 €

023	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 091 044,50	862 397,14 €	228 647,36
022	022	DEPENSES IMPREVUES		191 599,08 €	191 599,08 €

			11 445 119,00 €	343 697,00 €	11 788 816,00 €
--	--	--	------------------------	---------------------	------------------------

			BP 2020	DM1	BP + DM1
		Programmes d'actions	6 257 591,05 €	862 397,14 €	5 395 193,91 €
		ADM	5 187 527,95 €	1 206 094,14 €	6 393 622,09 €
		Total	11 445 119,00 €	343 697,00 €	11 788 816,00 €

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - 2020 - BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Nature	BP 2020	DM1	BP + DM1
002	DEFICIT REPORTE	431 244,80 €		431 244,80 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 352 321,38 €	276 261,16 €	5 628 582,54 €
011	605 Achats de matériel,équipem. et travaux		12 000,00 €	12 000,00 €
011	605 Achats de matériel,équipem. et travaux	2 000,00 €	- 2 000,00 €	- €
011	60611 Eau et assainissement	2 500,00 €		2 500,00 €
011	60612 Energie - Electricité	25 000,00 €	20 000,00 €	45 000,00 €
011	60612 Energie - Electricité	15 000,00 €	- 4 249,75 €	10 750,25 €
011	60622 Carburants	15 000,00 €	11 000,00 €	26 000,00 €
011	60622 Carburants	32 906,00 €	- 2 409,00 €	30 497,00 €
011	60623 Alimentation	14 500,00 €	- 14 500,00 €	- €
011	60624 Produits de traitement		5 000,00 €	5 000,00 €
011	60624 Produits de traitement	- €	4 000,00 €	4 000,00 €
011	60628 Autres fournitures non stockées	1 045,68 €	700,00 €	1 745,68 €
011	60632 Fournitures de petit équipement	11 000,00 €	- 836,00 €	10 164,00 €
011	60636 Vêtements de travail	63 201,09 €	- 9 171,25 €	54 029,84 €
011	6064 Fournitures administratives	1 500,00 €	10 000,00 €	11 500,00 €
011	6064 Fournitures administratives	6 533,42 €	- 3 390,00 €	3 143,42 €
011	6068 Autres matières et fournitures	2 000,00 €	1 800,00 €	3 800,00 €
011	6068 Autres matières et fournitures	158 724,02 €	34 711,60 €	193 435,62 €
011	611 Contrats de prestations de services		1 000,00 €	1 000,00 €
011	611 Contrats de prestations de services	680 159,15 €	- 83 195,00 €	596 964,15 €
011	6132 Locations immobilières	13 000,00 €	- 8 000,00 €	5 000,00 €
011	6135 Locations mobilières	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €
011	6135 Locations mobilières	188 286,33 €	12 143,00 €	200 429,33 €
011	614 Charges locatives et de copropriété	630,00 €		630,00 €
011	615221 Bâtiments publics	- €	4 000,00 €	4 000,00 €
011	615228 Autres bâtiments	2 669,10 €	- 669,10 €	2 000,00 €
011	61551 Matériel roulant	5 000,00 €	18 000,00 €	23 000,00 €
011	61551 Matériel roulant	- €	16 200,00 €	16 200,00 €
011	61558 Autres biens mobiliers	490,00 €	2 200,00 €	2 490,00 €
011	61558 Autres biens mobiliers	144 857,48 €	4 328,36 €	149 185,84 €
011	6156 Maintenance	6 500,00 €	23 000,00 €	29 500,00 €
011	6156 Maintenance	4 710,43 €	16 900,00 €	21 610,43 €
11	6161 Primes d'assurance	242 000,00 €		242 000,00 €
11	6161 Primes d'assurance	14 420,00 €	- 9 500,00 €	4 920,00 €
011	617 Etudes et recherches	1 027 149,37 €	67 067,33 €	1 094 216,70 €
011	6182 Documentation générale et technique	1 000,00 €	3 500,00 €	4 500,00 €
011	6182 Documentation générale et technique	- €	8 500,00 €	8 500,00 €
011	6184 Verst. à des organismes de formation	3 000,00 €	13 000,00 €	16 000,00 €
011	6184 Verst. à des organismes de formation	77 530,50 €	- 1 595,00 €	75 935,50 €
011	6185 Frais de colloques et séminaires	51 636,00 €	21 620,00 €	73 256,00 €
011	6188 Autres frais divers	5 000,00 €	24 999,16 €	29 999,16 €
011	6188 Autres frais divers	41 873,00 €	- 7 555,00 €	34 318,00 €
011	6225 Indemn. au comptable et aux régisseurs	1 200,00 €		1 200,00 €
011	6226 Honoraires	5 000,00 €	15 000,00 €	20 000,00 €
011	6226 Honoraires	10 000,00 €	- 10 000,00 €	- €
011	6227 Frais d'actes et de contentieux	200,00 €		200,00 €
011	6228 Divers	1 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €
011	6228 Divers	811 414,87 €	- 121 100,77 €	690 314,10 €
011	6231 Annonces et insertions	100,00 €		100,00 €
011	6231 Annonces et insertions	10 522,49 €	6 200,00 €	16 722,49 €
011	6232 Fêtes et cérémonies	500,00 €	2 800,00 €	3 300,00 €
011	6232 Fêtes et cérémonies	40 292,54 €	12 450,00 €	52 742,54 €
011	6233 Foires et expositions	8 831,99 €	92 700,00 €	101 531,99 €
011	6236 Catalogues et imprimés	150 345,00 €	- 6 143,20 €	144 201,80 €
011	6237 Publications	1 000,00 €	- 1 000,00 €	- €
011	6237 Publications	75 087,90 €	25 989,36 €	101 077,26 €
011	6238 Divers		7 500,00 €	7 500,00 €
011	6238 Divers	1 018 965,28 €	- 50 299,94 €	968 665,34 €
011	6241 Transports de biens	- €	19 700,00 €	19 700,00 €
011	6247 Transports collectifs	29 567,31 €	- 10 370,66 €	19 196,65 €
011	6248 Divers	200,00 €		200,00 €
011	6248 Divers	4 474,47 €	- 249,66 €	4 224,81 €
011	6251 Voyages et déplacements	2 000,00 €	500,00 €	2 500,00 €
011	6251 Voyages et déplacements	54 095,12 €	46 921,72 €	101 016,84 €
11	6255 Frais de déménagement		- €	- €
011	6256 Missions	2 000,00 €	- 1 500,00 €	500,00 €
011	6256 Missions	28 964,33 €	- 16 158,04 €	12 806,29 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - SYNDICAT MIXTE DU PNRM (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25972001900027

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE FORT DE FRANCE CACEM

M. 14

Décision modificative 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL PNRM (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Le Président

Denis LOUIS-RÉGIS

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	27
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	37
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	39
A5 - Etalement des provisions	40
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	44
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	46
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	49
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.6 - Etat des engagements reçus	51
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	52
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	53

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	54
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	59
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	60
C3.2 - Liste des établissements publics créés	61
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	62
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	63

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	64
--	----

D2 - Arrêté et signatures

65

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SYNDICAT MIXTE DU PNRM BUDGET PRINCIPAL PNRM	DM 2020
------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	343 697,00	343 697,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		343 697,00	343 697,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-2 458 578,00	-2 458 578,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-2 458 578,00	-2 458 578,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		-2 114 881,00	-2 114 881,00
----------------------------	--	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 352 321,38	0,00	276 261,16	276 261,16	5 628 582,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 084 400,00	0,00	139 000,00	139 000,00	4 223 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	225 284,80	0,00	14 040,00	14 040,00	239 324,80
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 662 006,18	0,00	429 301,16	429 301,16	10 091 307,34
66	Charges financières	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles	95 723,52	0,00	585 193,90	585 193,90	680 917,42
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		191 599,08	191 599,08	191 599,08
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 769 729,70	0,00	1 206 094,14	1 206 094,14	10 975 823,84
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 091 044,50		-862 397,14	-862 397,14	228 647,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	153 100,00		0,00	0,00	153 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 244 144,50		-862 397,14	-862 397,14	381 747,36
TOTAL		11 013 874,20	0,00	343 697,00	343 697,00	11 357 571,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	431 244,80
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 788 816,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	119 824,68	0,00	-33 045,78	-33 045,78	86 778,90
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 055 340,11	0,00	-2 999,30	-2 999,30	11 052 340,81
75	Autres produits de gestion courante	9,99	0,00	-0,28	-0,28	9,71
Total des recettes de gestion courante		11 175 174,78	0,00	-31 745,36	-31 745,36	11 143 429,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	19 944,22	0,00	0,00	0,00	19 944,22
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 195 119,00	0,00	-31 745,36	-31 745,36	11 163 373,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	250 000,00		375 442,36	375 442,36	625 442,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		250 000,00		375 442,36	375 442,36	625 442,36
TOTAL		11 445 119,00	0,00	343 697,00	343 697,00	11 788 816,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 788 816,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-243 695,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	--------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(5) DF 023 = RI 021 - DI 040 = RF 042 - RI 040 = DF 042 - DI 041 = RI 041 - DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	738 788,03	0,00	-544 039,87	-544 039,87	194 748,16
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 203 940,97	0,00	-2 289 980,49	-2 289 980,49	4 913 960,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 242 729,00	0,00	-2 834 020,36	-2 834 020,36	5 408 708,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
	Total des dépenses financières	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 692 729,00	0,00	-2 834 020,36	-2 834 020,36	5 858 708,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	250 000,00		0,00	0,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		375 442,36	375 442,36	375 442,36
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	250 000,00		375 442,36	375 442,36	625 442,36
	TOTAL	8 942 729,00	0,00	-2 458 578,00	-2 458 578,00	6 484 151,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 484 151,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 250 228,55	0,00	-1 596 180,36	-1 596 180,36	2 654 048,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
	Total des recettes d'équipement	4 550 228,55	0,00	-1 596 180,36	-1 596 180,36	2 954 048,19
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	20 000,51	0,00	-0,50	-0,50	20 000,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	20 000,51	0,00	-0,50	-0,50	20 000,01
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 570 229,06	0,00	-1 596 180,86	-1 596 180,86	2 974 048,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 091 044,50		-862 397,14	-862 397,14	228 647,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	153 100,00		0,00	0,00	153 100,00

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 244 144,50		-862 397,14	-862 397,14	381 747,36
TOTAL		5 814 373,56	0,00	-2 458 578,00	-2 458 578,00	3 355 795,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 128 355,44
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 484 151,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	131 747,36
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	276 261,16		276 261,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	139 000,00		139 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	14 040,00		14 040,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	585 193,90	0,00	585 193,90
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	191 599,08		191 599,08
023	Virement à la section d'investissement		-862 397,14	-862 397,14
Dépenses de fonctionnement – Total		1 206 094,14	-862 397,14	343 697,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	343 697,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	375 442,36	375 442,36
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-544 039,87	0,00	-544 039,87
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-2 289 980,49	0,00	-2 289 980,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-2 834 020,36	375 442,36	-2 458 578,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 458 578,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 300,00		4 300,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-33 045,78		-33 045,78
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	-2 999,30		-2 999,30
75	Autres produits de gestion courante	-0,28	0,00	-0,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	375 442,36	375 442,36
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-31 745,36	375 442,36	343 697,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	343 697,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-0,50	0,00	-0,50
13	Subventions d'investissement	-1 596 180,36	0,00	-1 596 180,36
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-862 397,14	-862 397,14
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-1 596 180,86	-862 397,14	-2 458 578,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 458 578,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	5 352 321,38	276 261,16	276 261,16
605	Achats matériel, équipements et travaux	2 000,00	10 000,00	10 000,00
60611	Eau et assainissement	2 500,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	40 000,00	15 750,25	15 750,25
60622	Carburants	47 906,00	8 591,00	8 591,00
60623	Alimentation	14 500,00	-14 500,00	-14 500,00
60624	Produits de traitement	0,00	9 000,00	9 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 045,68	700,00	700,00
60632	Fournitures de petit équipement	11 000,00	-836,00	-836,00
60636	Vêtements de travail	63 201,09	-9 171,25	-9 171,25
6064	Fournitures administratives	8 033,42	6 610,00	6 610,00
6068	Autres matières et fournitures	160 724,02	36 511,60	36 511,60
611	Contrats de prestations de services	680 159,15	-82 195,00	-82 195,00
6132	Locations immobilières	13 000,00	-8 000,00	-8 000,00
6135	Locations mobilières	208 286,33	32 143,00	32 143,00
614	Charges locatives et de copropriété	630,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	4 000,00	4 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 669,10	-669,10	-669,10
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	34 200,00	34 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	145 347,48	6 328,36	6 328,36
6156	Maintenance	11 210,43	39 900,00	39 900,00
6161	Multirisques	256 420,00	-9 500,00	-9 500,00
617	Etudes et recherches	1 027 149,37	67 067,33	67 067,33
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	12 000,00	12 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	80 530,50	11 405,00	11 405,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	51 636,00	21 620,00	21 620,00
6188	Autres frais divers	46 873,00	17 444,16	17 444,16
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 200,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	200,00	0,00	0,00
6228	Divers	812 414,87	-118 100,77	-118 100,77
6231	Annonces et insertions	10 622,49	6 200,00	6 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	40 792,54	15 250,00	15 250,00
6233	Foires et expositions	8 831,99	92 700,00	92 700,00
6236	Catalogues et imprimés	150 345,00	-6 143,20	-6 143,20
6237	Publications	76 087,90	24 989,36	24 989,36
6238	Divers	1 018 965,28	-42 799,94	-42 799,94
6241	Transports de biens	0,00	19 700,00	19 700,00
6247	Transports collectifs	29 567,31	-10 370,66	-10 370,66
6248	Divers	4 674,47	-249,66	-249,66
6251	Voyages et déplacements	56 095,12	47 421,72	47 421,72
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	30 964,33	-17 658,04	-17 658,04
6257	Réceptions	35 754,54	13 030,00	13 030,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	115 814,02	18 300,00	18 300,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 800,00	-4 800,00	-4 800,00
6288	Autres services extérieurs	33 869,95	16 319,00	16 319,00
6353	Impôts indirects	0,00	256,00	256,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	24 000,00	6 818,00	6 818,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 084 400,00	139 000,00	139 000,00
6331	Versement de transport	46 000,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 800,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 600,00	1 000,00	1 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 520 000,00	72 200,00	72 200,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	30 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	105 000,00	25 000,00	25 000,00
64131	Rémunérations non tit.	1 213 000,00	25 000,00	25 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	3 200,00	2 000,00	2 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	20 000,00	11 000,00	11 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	26 000,00	6 000,00	6 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	477 000,00	19 000,00	19 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	431 000,00	1 800,00	1 800,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	50 000,00	1 200,00	1 200,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	24 500,00	-20 000,00	-20 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 300,00	7 000,00	7 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	53 000,00	1 800,00	1 800,00

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6488	Autres charges	17 500,00	-17 500,00	-17 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	225 284,80	14 040,00	14 040,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	39 000,00	10 000,00	10 000,00
6532	Frais de mission	1 894,80	-800,00	-800,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	182 880,00	3 840,00	3 840,00
65888	Autres	10,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		9 662 006,18	429 301,16	429 301,16
66	Charges financières (b)	12 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	95 723,52	585 193,90	585 193,90
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	92 723,52	585 193,90	585 193,90
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	191 599,08	191 599,08
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 769 729,70	1 206 094,14	1 206 094,14
023	Virement à la section d'investissement	1 091 044,50	-862 397,14	-862 397,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	153 100,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	153 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 244 144,50	-862 397,14	-862 397,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 244 144,50	-862 397,14	-862 397,14
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 013 874,20	343 697,00	343 697,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	343 697,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	4 300,00	4 300,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	800,00	800,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	3 500,00	3 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	119 824,68	-33 045,78	-33 045,78
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	210,00	210,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	33 255,78	-33 255,78	-33 255,78
7088	Produits activités annexes (abonnements)	86 568,90	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 055 340,11	-2 999,30	-2 999,30
74718	Autres participations Etat	789 864,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	7 178 525,60	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	153 320,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	238 874,00	-2 999,30	-2 999,30
74758	Participat° Autres groupements	279 300,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	2 206 290,33	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	209 166,18	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	9,99	-0,28	-0,28
7588	Autres produits div. de gestion courante	9,99	-0,28	-0,28
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		11 175 174,78	-31 745,36	-31 745,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	19 944,22	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	10 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 744,22	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	8 200,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 195 119,00	-31 745,36	-31 745,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	250 000,00	375 442,36	375 442,36
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	250 000,00	0,00	0,00
7785	Excédent invest. transféré cpte résultat	0,00	375 442,36	375 442,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		250 000,00	375 442,36	375 442,36
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 445 119,00	343 697,00	343 697,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	343 697,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	738 788,03	-544 039,87	-544 039,87
2031	Frais d'études	582 637,86	-521 437,21	-521 437,21
2051	Concessions, droits similaires	156 150,17	-28 102,66	-28 102,66
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	5 500,00	5 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 203 940,97	-2 289 980,49	-2 289 980,49
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 660,11	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	5 979 037,83	-1 864 035,44	-1 864 035,44
2182	Matériel de transport	391 000,00	-124 591,39	-124 591,39
2183	Matériel de bureau et informatique	407 044,36	-48 261,68	-48 261,68
2184	Mobilier	5 603,41	7 000,00	7 000,00
2185	Cheptel	20 918,90	-4 705,15	-4 705,15
2188	Autres immobilisations corporelles	397 676,36	-255 386,83	-255 386,83
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	300 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	300 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 242 729,00	-2 834 020,36	-2 834 020,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	400 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		450 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 692 729,00	-2 834 020,36	-2 834 020,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	250 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	250 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	220 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	30 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	375 442,36	375 442,36
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	375 442,36	375 442,36
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		250 000,00	375 442,36	375 442,36
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 942 729,00	-2 458 578,00	-2 458 578,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 458 578,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 250 228,55	-1 596 180,36	-1 596 180,36
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	74 000,00	-74 000,00	-74 000,00
1312	Subv. transf. Régions	716 828,00	35 903,46	35 903,46
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	85 305,00	-60 000,00	-60 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 563 631,37	-1 037 303,82	-1 037 303,82
13248	Subv. non transf. Autres communes	75 000,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	270 516,18	-230 860,00	-230 860,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	464 948,00	-229 920,00	-229 920,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	300 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 550 228,55	-1 596 180,36	-1 596 180,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,51	-0,50	-0,50
10222	FCTVA	20 000,51	-0,50	-0,50
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		20 000,51	-0,50	-0,50
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 570 229,06	-1 596 180,86	-1 596 180,86
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 091 044,50	-862 397,14	-862 397,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	153 100,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	12 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	9 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	600,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	15 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 500,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	23 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	44 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 244 144,50	-862 397,14	-862 397,14
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 244 144,50	-862 397,14	-862 397,14
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 814 373,56	-2 458 578,00	-2 458 578,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 458 578,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

										IV
										A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Depenses réelles	0	6 234 151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 234 151
- Equipements municipaux (2)		5 408 709	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 408 709
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Depenses d'ordre	250 000											250 000
Total dépenses de l'exercice	250 000	6 234 151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 484 151
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	250 000	6 234 151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 484 151
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	381 747	2 974 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 355 796
RAR N-1 et reports	0	3 128 355	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 128 355
Total cumulé recettes d'investissement	381 747	6 102 404	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 484 151

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	381 747	10 975 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 357 571
RAR N-1 et reports	0	431 245	0	0	0	0	0	0	0	0	0	431 245
Total cumulé dépenses de fonctionnement	381 747	11 407 069	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 788 816
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	250 000	11 538 816	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 788 816
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	250 000	11 538 816	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 788 816

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		250 000	6 234 151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 484 151
Dépenses réelles		0	6 234 151	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 234 151
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	375 442	0	0	0	0	0	0	0	0	0	375 442
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
18	Compte de liaison "affectat" (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	194 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	194 748
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	4 913 960	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 913 960
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		381 747	2 974 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 355 796
Recettes réelles		0	2 974 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 974 048
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
13	Subventions d'investissement	0	2 654 048	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 654 048

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	381 747	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	381 747
021	Virement de la sect* de fonctionnement	228 647	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	228 647
040	Opérat* ordre transfert entre sections	153 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 100
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES												
		381 747	10 975 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 357 571
Total dépenses de fonctionnement		381 747	10 975 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 357 571
Dépenses réelles		0	10 975 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 975 824
011	Charges à caractère général	0	5 628 583	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 628 583
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 223 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 223 400
014	Aténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	191 599	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	191 599
65	Autres charges de gestion courante	0	239 325	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	239 325
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	12 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 000
67	Charges exceptionnelles	0	680 917	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	680 917
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		381 747	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	381 747
023	Virement à la section d'investissement	228 647	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	228 647
042	Opérat* ordre transfert entre sections	153 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 100
043	Opérat* ordre inférieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	250 000	11 538 816	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 788 816
	Recettes réelles	0	11 163 374	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 163 374
013	Atténuations de charges	0	4 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 300
70	Produits des services, du domaine vente	0	86 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 779
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	11 052 341	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 052 341
75	Autres produits de gestion courante	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	19 944	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 944
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	250 000	375 442	0	0	0	0	0	0	0	0	0	625 442
042	Opérat* ordre transfert entre sections	250 000	375 442	0	0	0	0	0	0	0	0	0	625 442
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)					750 000,00										
A291512J-20080086A	CEP PROVENCE ALPES CORSE	30/09/2011		30/12/2011	750 000,00	F			3,690	3,690	euros	X	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					750 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour *in fine* ; X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		337 500,00					50 000,00	11 761,87	0,00	29,47
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		337 500,00					50 000,00	11 761,87	0,00	29,47
A291512L-20080086A	N	0,00	A-1	337 500,00	5,00			3,690	50 000,00	11 761,87	0,00	29,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acheteurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		337 500,00					50 000,00	11 761,87	0,00	29,47

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A2.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnels)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	337 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/17N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)					
		Taux payé		Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Niveau de taux	Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)								
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
Total								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	05/06/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FAX GESTETNER F110	3	
L	FAX RICOH 1140L	3	
L	SOUFFLEUR	3	
L	FONTAINE	3	
L	GROUPE ELECTROGENE	3	
L	ECRAN	3	
L	CREATION MEZZANINE A DUBUC	5	
L	INSTALLATION LOGICIEL POST-OFFICE	3	
L	ouvrages, livres, documents	5	
L	AMENAGEMENT ACCUEIL DUBUC	20	
L	BARRIERE LEVANTE AU DOMAINE EMERAUDE	4	
L	PANNEAUX SIGNALETIQUES TOURISTIQUES EMERAUDE	10	
L	TRAVAUX D AMENAGEMENT	10	
L	SUPPORTS DE COMMUNICATION DU PNRM	4	
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	
L	ETUDES ET RECHERCHES	6	
L	SUPPORT DE COMMUNICATION DU PNRM	5	
L	livres, ouvrage, atlas, planche de puzzle	5	
L	travaux d aménagement sur les sites	6	
L	DEFONCEUSE AFFLEUREUSE	6	
L	MOBILIER	10	
L	FRAIS D ETUDES	5	
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENCMNT ET AMENAGMNT	15	
L	MATERIELS DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5	
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6	
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2	
L	MATERIELS DE TRANSPORT	4	
L	CONCESSION ET DROITS SIMILAIRES	2	
L	Installations générales, agencements, aménagements	5	
L	Subvention versée	5	05/06/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provision pour risques contentieux	0,00	15/04/2019	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 700 000,00	375 442,36	II 375 442,36
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		50 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		650 000,00	375 442,36	375 442,36
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	375 442,36	375 442,36
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>250 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
020	Dépenses imprévues	400 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 075 442,36	0,00	0,00	1 075 442,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 264 145,01	-862 397,64	VI -862 397,64
Ressources propres externes de l'année (a)		20 000,51	-0,50	-0,50
10222	FCTVA	20 000,51	-0,50	-0,50
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 244 144,50	-862 397,14	-862 397,14
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	12 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	9 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	600,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	15 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	9 500,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	23 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	44 000,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 091 044,50	-862 397,14	-862 397,14

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	401 747,37	0,00	3 128 355,44	0,00	3 530 102,81

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	1 075 442,36
Ressources propres disponibles	VIII	3 530 102,81
Solde	IX = VIII – IV (5)	2 454 660,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

- (4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riels (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026				0,00	0,00	0,00
	8027				0,00	0,00	0,00
	8028				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0.00	
TOTAL Recettes	0.00	Total Dépenses	0.00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0.00	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	15,00	6,00	21,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	10,00	0,00	10,00	8,00	1,00	9,00
Administrateur hors classe DGS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	7,00	0,00	7,00	2,00	3,00	5,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		31,00	0,00	31,00	24,00	4,00	28,00
Adjoint technique	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise	C	11,00	0,00	11,00	8,00	1,00	9,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d animation principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Chef de secteur	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Gardien de l'environnement	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		66,00	0,00	66,00	47,00	10,00	57,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif 2ème classe	C	ADM	356,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	465,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Administrateur hors classe DGS	A	ADM	971,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent de maîtrise	C	TECH	465,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent de maîtrise principal	C	TECH	540,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	551,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	423,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	625,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	551,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				9 100,00		
Adjoint administratif	C	ADM	367,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif	C	ADM	335,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADM	422,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	348,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	386,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	386,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	386,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	348,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	347,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	366,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	366,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique	C	TECH	347,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal 1ère classe	C	TECH	460,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	380,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	459,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis				9 100,00	A	A
Attaché	A	OTR ADM	0,00 635,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	551,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	512,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	490,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	551,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	551,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	551,00	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	538,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	431,00	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				9 100,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référéncé à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée).

3-1 : article 3-1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-2 : article 3-2ème alinéa : fonctionnaire stagiaire d'activité.

3-3 : article 3-3ème alinéa : fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-3 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-3-5 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-4 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

3-47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - DM - 2020

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 53
 Nombre de membres présents : 26 + 7 procurations
 Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour : 31

Contre : -

Abstentions : -

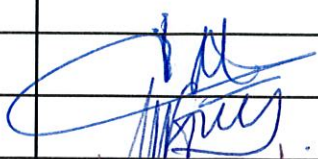
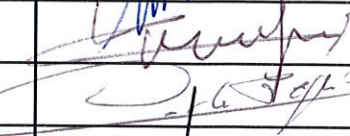

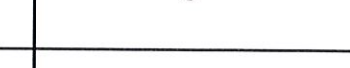
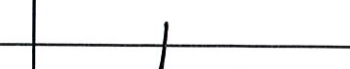



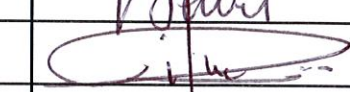


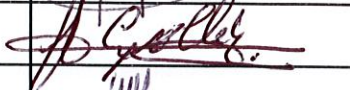


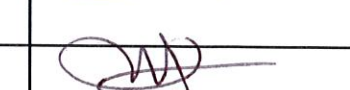
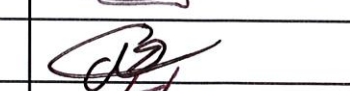

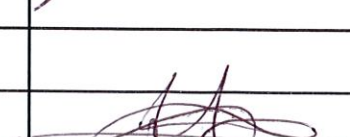
Date de convocation : 7 janvier 2021

Présenté par (1), Le Président, Denis LOUIS-REGIS



A,
 Fort de France, le 15 janvier 2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, Fort de France, le 15 janvier 2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AJOUPA-BOUILLON - BESUBE Lydia	
ANSES D ARLET - LARCHER Christian	Procurator au Président
BASSE-POINTE - ALAMELU Albert	
BELLEFONTAINE - AMABLE Christophe	
CACEM - CLEMENTE Luc	
CAESM - BEAUNOL Jean-François	
CAP NORD - MONSTIN Norbert	
CARBET - MONSTIN Gérard	
CASE-PILOTE - BIRON Alex	
CTM - BAURAS Christiane	
CTM - BERNABE Kora	
CTM - BIROTA Belfort	
CTM - CATHERINE Félix	
CTM - COUTURIER Gilbert	
CTM - DULYS-PETIT Jenny	
CTM - LESDEMA Marie-Line	
CTM - LORDINOT Fred	
CTM - MARTINE Raphaël	
CTM - MENCE Charles-André	
CTM - PLANTIN Maryse	
CTM - ZOBDA David	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
CTM -ADENET Lucien		
CTM -BOUTRIN Louis		
CTM -LOUIS-REGIS Denis		
CTM -TOUL Marie-France		
DIAMANT - MONFORT Jean		
DUCOS - DE LEPINE Désir		
FONDS-SAINT-DENIS - JEAN-BAPTISE Etienne		
FORT DE FRANCE - JOUYE DE GRANDMAISON Luc		
FRANCOIS - DOMERGUE Joël		
GRAND-RIVIERE - GUIZONNE Jean-Luc		
GROS-MORNE - TABAR Jonathan		
LAMENTIN - DOULIN David		
LORRAIN - THALMENSY Sylvain		
MACOUBA - VARACAVOUDIN Jean-Charles		
MARIGOT - MICHALON Max		
MARIN - GABRIEL Emile		
MORNE-ROUGE - BRITHMER Ronald		
MORNE-VERT - SALIBER Karine		
PRECHEUR - CYRILLE Charles		
RIVIERE-PILOTE - GLONDU Georges		
RIVIERE-SALEE - SAINTE ROSE FRANCHINE Alex		
ROBERT - DULYMBOIS Robert		
SAINT-ESPRIT - APOCALE Marie-Annick		
SAINT-JOSEPH - LAMIN Marie-Josée		
SAINT-PIERRE - GOBALSAMY Mickaël		
SAINTE-ANNE - SAINT-CYR Christophe		
SAINTE-LUCE - ELISABETH Jimmy		
SAINTE-MARIE - BAZABAS Jocelyne		
SCHOELCHER - JULTAT Eric		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

TRINITE - PALIN Christian	
TROIS-ILETS - BARDOUX Bénédicte	
VAUCLIN - OCCOLIER Ludovic	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :